

« LA VOIX DES DDH ET DES JOURNALISTES CONGOLAIS »

Feuillet n°003/PPI/DDH-J/01/2019 du 1^{er} au 31 Janvier 2019 portant Monitoring des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en République Démocratique du Congo.

www.ppi-ong.org

L'an deux milles dix-neuf commence également avec des violations des droits des défenseurs des droits humains (DDH) et des journalistes en République Démocratique du Congo (RDC), après avoir décrié des milliers des cas des violations répertoriés les années antérieures. Pour le mois de janvier 2019 écoulé, Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI), organisation œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains a documenté **Vingt (20) nouveaux cas des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en RDC**. Il s'agit d'une radio réduite au silence dans la province du Kasai Oriental, 1 journaliste de TV5 Monde arrêté par la police à Uvira dans la province du Sud-Kivu et ses matériels de reportage confisqués, 1 DDH agressé par les hommes en arme non autrement identifiés à Goma dans la province du Nord-Kivu, 5 jeunes du groupe «Veranda Mutshanga» arrêtés à Beni dans la même province du Nord-Kivu, 5 DDH et acteurs de la nouvelle dynamique de la société civile (NDSCI/Bagira) et du bureau de coordination de la société civile de Bagira dans la ville de Bukavu en province du Sud-Kivu sous menaces persistantes ayant conduit même 3 d'entre eux à quitter la province mi-janvier de cette année et 5 autres DDH et acteurs de la société civile du territoire de Kabare poursuivis en justice par la chefferie de Kabare pour avoir conduit l'organisation d'un sit in au bureau de la chefferie dénonçant les multiples barrières illégales dans leur entité. A cela s'ajoute la coupure de la connexion internet, du système des messageries par SMS ainsi que du signal de la radio France internationale (RFI). Ci-dessous une brève description de chaque cas pour une bonne compréhension des faits.

I. Violences contre les journalistes et médias

1. Radio Télévision Debout Kasai (RTDK) : Emettant depuis le centre-ville de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai Oriental, le signal de la RTDK a été coupé depuis le samedi 05/01/2019. Des hommes armés non autrement identifiés et munies d'armes blanches ont fait incursion dans la salle des émetteurs et du studio, où ils ont vandalisé toutes les installations de ce média. Selon Eric NGALULA, fils du promoteur de la RTDK joint par radio Okapi, c'était vers 20h30 qu'un groupe d'hommes armés et cagoulés ont investi la salle des émetteurs et ont coupé le câble qui alimente l'émetteur radio et télé. Ils ont ensuite pris une camera et un flash disque, renverser le récipient rempli du carburant (mazout), avant de tirer au moins 22 balles réelles vers la salle de rédaction. De son côté, le gouverneur de province du Kasai Oriental Alphonse NGOY KASANDJI indique avoir été informé de la mesure administrative de la fermeture de la RTDK par le Maire de la ville de Mbuji-Mayi pour entorse à certaines dispositions légales. Quant à l'attaque des installations de la radio, il s'agit d'un acte de banditisme et les services compétant recherchent les auteurs¹, a-t-il dit.

2. Coupure de l'internet, du système des messageries par SMS et du signal de la RFI : Interrompus depuis le 31/12/2018, la connexion internet et le système des messageries par SMS n'ont été rétablis que vers le 20 janvier 2019. Il en est de même du signal de la radio france internationale (RFI) qui a été rétablie à Bukavu, Goma, Lubumbashi, Mbandaka, Kisangani et Kinshasa. Pour tous les congolais et les DDH et journalistes en particuliers, cette énième décision du gouvernement congolais à travers le ministère de la communication et médias est une violation grave de plus de leurs droits à la communication et à l'information. PPI condamne fermement ces violations et joint sa voix à certaines organisations de défense des droits de l'homme de la Ville-Province de Kinshasa qui ont saisi les instances judiciaires contre les différentes maisons de télécommunication

¹ www.radiookapi.net, journal matin du 07/01/2019



œuvrant en RDC pour violation du contrat avec leurs clients, dont le peuple congolais, afin que pareils actes aux conséquences incommensurables ne se répètent plus.

3. AMANI Joseph : Journaliste correspondant de TV5 Monde et de Télé 50 au Sud- Kivu. AMANI Joseph a été arrêté par la police le 24/01/2019 à Uvira dans la province du Sud-Kivu. Les faits sont survenus alors qu'il couvrait les manifestations des militants du regroupement politique LAMUKA de l'ancien candidat président de la République Martin FAYULU. Pour les manifestants, le jour du 24/01 a été choisi pour dire non aux résultats des urnes jugés truqués qui ont conduit à la victoire du candidat Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, proclamé par la commission électorale nationale indépendante (CENI) et confirmé par la cour constitutionnelle comme Président de la République et qui devait prêter serment ce jour. Se confiant à PPI, il indique qu'aussitôt arrêté parmi tant d'autres manifestants qui ont été brutalisés, la police lui a ravi sa caméra, un microphone, un projecteur et un trépied pour sa caméra. Environ trois heures après, il a recouvré la liberté et ses objets lui ont été remis après intervention des jeunes de LAMUKA, mais les images qu'il avait déjà capturées étaient déjà effacées.

II. Violences contre les défenseurs des droits de l'homme (DDH)

1. Militants pro-démocratie arrêtés : 5 jeunes du groupe « Veranda Mutshanga » faisant partie des organisateurs de la manifestation consistant en la tenue d'un vote populaire le 30/12/2018 à Beni ont été arrêtés par la police dimanche 06 janvier 2019 et conduit immédiatement à l'Etat Major de la PNC Beni. Ils ont été arrêtés en pleine réunion au quartier Samende, vers le rond point Yamba Yamba, alors qu'ils se trouvaient dans une réunion. Se confiant à la presse locale, le commandant de la PNC Beni, le colonel Safari Kazingufu indique que ces jeunes appartiendraient à un mouvement qui a infiltré la ville de Beni et seraient en train de déstabiliser la sécurité dans cette ville. Ces allégations ont été balayées de revers de la main par ces jeunes qui n'ont cessé d'indiquer que le nœud du problème reste le vote populaire qu'ils ont organisé, s'opposant ainsi au report des élections législatives provinciales, nationales et l'exclusion de la population de Beni Ville et Beni Territoire dans la province du Nord-Kivu et celle de Yumbi dans la province de Mairi dans la province de Mairi.

2. DDH agressé : Maitre Bernard KAKULE, point focal de PPI au Nord-Kivu et coordonnateur de la Campagne « Jeunes Nous Pouvons », un projet d'éducation civique et électoral exécuté en consortium par PPI, NDSCI, APEFE/Sud-Kivu, SOPROP/Nord-Kivu et CEHAJ1325/Kinshasa, il a été agressé par les inciviques la nuit du 09/01/2019 vers 19h00, vers Katindo. Alors qu'il revenait des zones de Rutshuru et Masisi pour le monitoring des violations des droits de l'homme et des DDH et journalistes en particulier pendant le déroulement des élections du 30/12/2018 en RDC et la compilation des résultats, il a été surpris par quatre hommes armés dont deux en tenue militaire et deux en tenue civile qui l'attendaient à quelques mètres de chez-lui. D'ici, ils lui ont braqué l'arme à feu à la tête et directement se sont emparés de sa mallette contenant son ordinateur et d'autres données et documents de valeurs. Aussitôt ces effets récupérés, ils ont pris fuite, s'exclamant « **partons nous avons déjà toutes les preuves** ». Dès lors, l'on a tenté en vain de trouver ces objets de Maitre Bernard KAKULE.

3. DDH sous menaces persistantes : 5 DDH et acteurs de la société civile en général sous noyau de Bagira, ville de Bukavu en province du Sud-Kivu sont toujours sous menaces persistantes. Des informations concordantes parvenues à PPI indiquent que depuis les manifestations du mois de novembre 2018 organisées par la société civile dans sa diversité et les forces vives de cette commune exigeant le remplacement du bourgoumestre Antoine BISHWEKA NSINA NYOFI et toute son équipe, suspendu finalement de ses fonctions par le gouverneur de Province, quelques jours après que le bourgoumestre adjoint Adolphe NTAHWAKUDERHWA ait démissionné suite à cette pression, certains jeunes qui seraient instrumentalisés par le bourgoumestre en suspension attaquent régulièrement plusieurs acteurs de la société civile de cette contrée. Les plus visés sont les leaders des structures citoyennes, parmi lesquels les cinq sus évoqués. Déjà, vers mi-janvier

Nos bureaux de représentation nationale et régionale

Bukavu/Sud-Kivu/RDC
Av. Vamaro-Nyawera, C/Ibanda
Tél : +243853797912/+243813821013
E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org
pascalmupenda1@gmail.com

Kampala/UGANDA
Tirupati Mazima Mall, Kabalagala
Tél : +256 797326931
E-mail : directeur@ppi-ong.org

Site web: www.ppi-ong.org



2019, 3 de ces DDH et leaders de la société civile bureau de coordination et de la nouvelle dynamique de la société civile (NDSCI) ont été obligés de quitter la province, craignant pour leurs vies, au moment où leurs collègues qui n'arrivent pas à se déplacer sont toujours là, mais certains ne passent plus nuit dans leur maisons, moins encore se déplacer librement. Aux dernières nouvelles, PPI apprend que ces DDH mènent une vie très difficile présentement là où ils se sont retranchés.

4. DDH sous poursuites judiciaires : En date du 25/01/2019, une plainte a été déposée au parquet près le Tribunal de Grande Instance de Kabare contre 5 DDH et acteurs de la nouvelle dynamique de la société civile (NDSCI/Kabare) et du bureau de coordination de la société civile sous noyau de Kabare par la chefferie de Kabare, les accusant d'avoir violé la loi portant réglementation des taxes et impôts au niveau de la chefferie. Selon les incriminés, ils sont poursuivis pour avoir organisé un sit in au bureau de la chefferie en date du 23/01/2019 pour dénoncer la multiplicité des barrières illégales et de rançonnement de la population dans leur territoire. Les DDH concernés par ladite plainte sont entre autre Emmanuel BENGHEHYA, MATABARO MIHIGO, KUSINZA NGABO, MUDOGO et MUSHI.

Ces acteurs sociaux renseignent qu'à part la plainte à leur charge, ils reçoivent également ce dernier temps des menaces téléphoniques à travers des appels des personnes inconnues.

Face à toutes ces violations des droits des DDH et des journalistes, l'ONGDH Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) condamne ces violations des droits de l'homme et formule les recommandations suivantes :

1. Au Gouvernement national de :

- Permettre l'ouverture de l'espace public en supprimant toutes les mesures/décisions et/ou instructions dites permanentes liées à la restriction des manifestations publiques et des réunions, voire la liberté d'association et des groupes/mouvements citoyens ;
- Cesser de priver à ses propres citoyens leurs droits à la communication et à l'information, entendue qu'il n'y a rien qui pourrait justifier des telles mesures des violations graves des droits de l'homme au 21^{ème} siècle.

2. Au gouvernement provincial du Sud-Kivu, de demander à l'ancien bourgmestre de la commune de Bagira d'éviter de continuer à entretenir des menaces contre les DDH et acteurs de la société civile.

3. Aux défenseurs des droits humains (DDH) et journalistes de :

- Soutenir la plainte initiée par la société civile de Bagira dans sa diversité et les forces vives exigeant que les auteurs des menaces et agressions qui pèsent à leur égard soient identifiés et punis conformément à la loi ;
- Soutenir également la plainte des ONGDH de Kinshasa contre les maisons de télécommunication de la RDC pour avoir violé le contrat qui les lie avec leurs abonnés-clients en coupant l'internet et système des messageries par SMS du 31/12/2018 au 20/01/2019 ;
- Rester solidaire envers leurs collègues du territoire de Kabare au Sud-Kivu poursuivi en justice, exigeant que soit mis fin à cette procédure qui n'a autre mobile que de vouloir les faire taire.

4. Aux cours et tribunaux de Kinshasa et du Sud-Kivu, d'examiner en toute urgence et impartialité les dossiers judiciaires liés aux violations des droits des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes leurs soumis afin de lutter contre l'impunité dont jouissent les bourreaux et garantir la protection et réparation aux victimes.

Nos bureaux de représentation nationale et régionale

Bukavu/Sud-Kivu/RDC
Av. Vamaro-Nyawera, C/Ibanda
Tél : +243853797912/+243813821013
E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org
pascalmupenda1@gmail.com

Kampala/UGANDA
Tirupati Mazima Mall, Kabalagala
Tél : +256 797326931
E-mail : directeur@ppi-ong.org

Site web: www.ppi-ong.org